



Loi lacunaire, cas d'école.



Le narcotrafic fait l'actualité

Dans la semaine écoulée, l'actualité nationale a concerné à 2 reprises le narcotrafic :

- d'abord par le vote solennel, au sein de l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi (PPL)¹ dédiée le mardi 1^{er} avril ;
- ensuite par le projet concomitant de déménagement d'une école maternelle face à ce narcotrafic, soumis au vote des parents d'élèves le jeudi 3 avril.

Si la PPL a été votée à la majorité des voix, le parcours législatif n'est pas terminé.

Le texte en question étant différent en bien des points de celui voté précédemment au Sénat, une commission mixte paritaire doit définir une rédaction faisant consensus.

Pour l'école maternelle de Saint-Ouen, le vote fut partagé (et très serré) :

- 97 voix pour un déménagement en septembre ;
- 100 voix pour le réaliser dès la rentrée de printemps.

Mais la décision est ferme, le déménagement est acté.



L'État encourage l'école buissonnière ?



L'État, lui, déserte, littéralement.

En son temps, la III^e République mettait en œuvre une scolarisation gratuite, laïque et obligatoire, en tant que socle du contrat social. Désormais, la classe dirigeante de la 2^e puissance économique de l'Union européenne (UE) délaisse le sort des tout-petits.

Le symbole est fort : il s'agit de l'échec de 4 décennies de politiques gouvernementales ultra-libérales de dépérissement des services publics.

Des politiques ultra-libérales :

- taillant dans les budgets de personnels fonctionnaires,
- réduisant le nombre de services et le maillage territorial...
- ...masquant le tout à coût de communication médiatique !



-33% effectifs

douaniers en 40 ans !

Un tiers, c'est la diminution des effectifs douaniers en 40 ans, passant de :

→ près de 22 000 en 1983 ...

→ ... à 16 500 en 2025 !



Des politiciens, eux, se gargarisent de mots.

Et dans la com' politicienne, les termes ne sont jamais assez forts. Les « racailles » et le « karcher » ont laissé place aux « narcoracailles » et à la « mexicanisation ». Demain « narcoterroristes » ?

SOLIDAIRES Douanes a aussi ses mots pour qualifier ces individus : « exploiters », « vulgaires virilistes », « grossiers capitalistes », « consuméristes abrutis », « ennemis de la classe ouvrière », « assassins de collègues ». La liste n'est pas exhaustive.

Néanmoins ce n'est pas de mots ou d'artifices dont la société a besoin. Mais d'actes.

Et de moyens à même de renforcer considérablement le service public.

¹ Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000051138266/>



Le bilan de l'ultra-libéralisme et du « libre-échange » est sévère.

Depuis les années 1980, les dérégulations dans le domaine économique et commercial, ont exposé nombre d'acteurs économiques à une concurrence féroce. Il n'est pas exagéré de parler de *guerre* (« guerre économique », « guerre commerciale ») en la matière.

En effet, les conséquences sont redoutables :

- précarisation ;
- délocalisations ;
- chômage ;
- perte de souveraineté...

Pour faire advenir la mondialisation néolibérale, les Gouvernants français successifs ont été zélés.

En 40 ans, depuis l'Acte unique européen à aujourd'hui, la Direction générale des douanes et Droits indirects (DGDDI) a perdu 33% de ses effectifs (22 000 → 16 500).

De son côté, l'État allemand, depuis la réunification a développé son administration des douanes (« Zollverwaltung »), qui atteint désormais 48 000 agents. Soit 3 fois plus nombreux qu'en France.



Les Douanes font un incontournable travail...

Chaque année, 60 à 80% des saisies de stupéfiants saisis en France sont réalisées par la DGDDI. Cela ne tient pas du hasard.

D'abord, les stupéfiants sont très majoritairement exogènes et acheminés à ce titre par les voies commerciales. Cela concerne aussi bien la cocaïne d'Amérique latine, l'héroïne d'Asie, le cannabis d'Afrique du Nord et les drogues de synthèse d'Europe...

Ensuite, par sa nature même, la DGDDI, en tant qu'administration de régulation du commerce, est positionnée sur les voies commerciales !

Mais les conséquences de la mondialisation néolibérale sont là. Malgré les efforts des personnels des services de l'État, et au premier titre, des douanes françaises, ce sont seulement 10% des stupéfiants qui seraient appréhendés.



70% des saisies réalisées par la DGDDI

En moyenne, chaque année, la Direction générale des Douanes et Droits indirects réalise 60 à 80% des saisies de stupéfiants opérées par les différents services de l'État.

La loi narcotraffic est muette sur le sujet, n'appelant pas à un renforcement des effectifs et moyens matériels douaniers.



... mais au lieu d'être renforcées, elles subissent l'austérité !

Pour saisir un maximum de stupéfiants (mais aussi d'armes, etc), il serait logique de renforcer fortement la DGDDI. Il n'en est rien !

- La loi sur le narcotraffic est muette sur le sujet.
- Pire, la loi de Finances 2025 confirme les restructurations en Douanes !

Le Transfert / abandon des Missions Fiscales (TMF) de la Douane, que seul SOLIDAIRES n'a pas signé, se poursuit.

Résultat : des fraudes... et donc pertes de recettes !

Et pour masquer cela, le Gouvernement augmente les taux, dont les opérateurs économiques loyaux sont les 1^{ers} victimes !

Le cas actuel de la taxe sur les boissons sucrées et non alcooliques (BNA) l'atteste ! L'abrogation du TMF s'impose désormais !

Les autres attaques sur les services et personnels des douanes sont nombreuses :

- Les suppressions d'emplois et de services dans la filière viticole : officialisées !
- La désertion de l'aéroport du Bourget : en parallèle d'absence de brigade 1 nuit sur 2, la fermeture du bureau est actée, pour effectivité au 1^{er} juillet 2025 !
- L'absence de moyens garde-côtes douaniers dans 2 océans (Indien et Pacifique) : un impensé !
- L'absence de reconnaissance : nos revendications de revalorisation indemnitaire sont écartées !
- Pire, même ce qui doit bénéficier aux fonctionnaires est refusé aux douaniers : les collègues du Bourget, de la DG et Paris-CDG sont injustement refoulés de la prime de fidélisation territoriale en Seine-Saint-Denis !
- Enfin seule une petite moitié des agents (brigades) bénéficient du régime actif pour la retraite. Rien pour les autres !



Notre proposition : plan d'investissement de 5 milliards/an !

SOLIDAIRES Douanes revendique un plan d'investissement annuel de 5 milliards d'euros à la DGDDI. Cela correspond à un triplement des effectifs, mieux rémunérés et dotés d'outils adéquats (garde-côtes, informatique, etc).

Énorme ? Aucunement ! Cela permettrait de diminuer le coût social des stupéfiants (près de 8 milliards d'euros/an)*. Sans compter que la lutte contre la fraude permettrait de recouvrer aisément 10 à 15 milliards d'euros (taxes non perçues, amendes...) !

*Source : <https://www.ofdt.fr/publication/2023/le-cout-social-des-drogues-estimation-en-france-en-2019-511>



Annexe 1 : comparatif des effectifs douaniers

entre la France et l'Allemagne (écart de 1 à 3!)

Critères		France	Allemagne
Effectifs douaniers actuels		16 500	48 000
Population	Totale (2025)	68,606 millions	84,075 millions
	Taux de douaniers	1 douanier pour 4158 h.	1 douanier pour 1 751 h.
	Effectifs totaux si application du standard allemand	39 180 ! (2,37 x plus qu'actuellement) !	48 000
Pourtour	Kilomètres de frontière (terrestre et maritime)	23 265 kms	6 010 kms
	Taux de douaniers	0,71 douanier pour 1 km de frontière	7,99 douaniers pour 1 km de frontière
	Effectifs totaux si application du standard allemand	185 300 (11,2 x plus qu'actuellement) !	48 000
Superficie terrestre (hors Terre Adélie en Antarctique)	Kilomètres de frontière	672 051 km ²	357 114 km ²
	Taux de douaniers	1 douanier pour 41 km ²	1 douanier pour 7,4 km ²
	Effectifs totaux si application du standard allemand	90 100 (5,5 x plus qu'actuellement) !	48 000
Parité stratégique		48 000 (2,9 x plus qu'actuellement) !	48 000



Annexe 2 : budget de la DGDDI pour 2024-2025

voté au Parlement : 1,7 milliard d'euros/an !

CREDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	FdC et AdP attendus
01 – Surveillance douanière des flux de personnes et de marchandises et lutte contre la grande fraude douanière.		554 060 406 571 431 924	21 138 488 21 872 340	12 563 332 5 733 193	0 0	587 762 226 599 037 457	190 000 190 000
03 – Préservation de la sécurité et de la sûreté de l'espace national et européen		122 001 709 125 666 413	29 936 767 42 781 725	14 564 629 8 354 066	0 0	166 503 105 176 802 204	7 986 924 5 858 749
04 – Promotion des échanges internationaux et qualité du dédouanement		239 280 130 246 782 307	2 800 000 5 065 000	4 700 000 7 815 000	0 0	246 780 130 259 662 307	0 0
05 – Fiscalité douanière, énergétique et environnementale		121 395 722 127 511 900	5 097 240 2 500 000	500 000 3 000 000	5 747 413 4 000 000	132 740 375 137 011 900	0 0
06 – Soutien des services opérationnels		286 019 000 294 986 587	170 631 027 176 045 624	35 551 354 49 803 024	1 857 712 1 725 313	494 059 093 522 560 548	2 300 000 2 600 000
08 – Soutien au réseau des débitants de tabac		0 0	0 0	0 0	59 100 000 59 100 000	59 100 000 59 100 000	0 0
09 – Mobilisation des outils du renseignement au service des missions douanières		6 622 147 9 113 467	0 0	13 387 500 14 900 000	0 0	20 009 647 24 013 467	0 0
Totaux		1 329 379 114 1 375 492 598	229 603 522 248 264 689	81 266 815 89 605 283	66 705 125 64 825 313	1 706 954 576 1 778 187 883	10 476 924 8 648 749

Source : https://www2.assemblee-nationale.fr/static/17/Annexes-DL/PLF-2025/Gestion_finances_publicques.pdf (p149)

Lutte Contre la Fraude
*Proposition de loi visant
à sortir la France du narcotrafic*

Loi lacunaire, cas d'école.



L'État encourage l'école buissonnière ?



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !